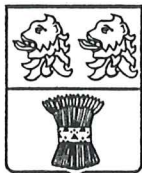


R31

OS



NEB NE HAD NE VED KET

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE  
Mairie  
DE  
**PLONEOUR-LANVERN**  
29720  
TÉL. 98.87.61.18

PLONEOUR-LANVERN, le 06 Avril 1996

## ATTESTATION

Je soussigné, Michel CANEVET, Maire de PLONEOUR-LANVERN, certifie que les terrains N° 165-166 et 167 de la section ZW à Ty Bian en PLONEOUR-LANVERN et appartenant aux héritiers GUIRRIEC, sont situés au plan d'occupation du sol, en zone NA, non équipée mais destinée à être aménagée ultérieurement, par les propriétaires en vue de construction de maisons d'habitation, suivant schéma de partage familial.

Dans l'attente, ces terrains peuvent recevoir de une à six caravanes, trois mois par an, sans aucune autre autorisation.

Délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A PLONEOUR-LANVERN, le 06 Avril 1996  
Le Maire,



Michel CANEVET.

R31

05

**SIVOM de la région de PONT-L'ABBE**  
17 Route de Quimper - BP. 126  
29120 PONT-L'ABBE

F/MP960618

☎ 98.87.14.42 ✎ 98.82.37.93

**Monsieur Yvon GUIRRIEC**  
31 Rue des Ajoncs  
29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS

Le **20 JUIN 1996**

Monsieur,

Sur la demande de la Mairie de PLONEOUR-LANVERN, le SIVOM a reexaminé votre demande d'extension du réseau d'eau à Ty Bian.

Au vu du plan d'aménagement de la zone présenté par la Mairie, un avis favorable a été finalement donné à votre demande.

Je demande à la Direction Départementale de l'Équipement d'évaluer le coût de cette desserte et vous transmettrai le devis dès réception.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président,

**Marc DORVAL**

